D.I.U. PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THÉRAPEUTIQUES ET EXPERTALES

Responsables Universitaires: Pr C. ARBUS et Dr P-A. DELPLA

en collaboration avec l'Université de Montpellier

Durée: 1 an (ouvert à l'inscription 1 an sur 2)

Accès:

En formation initiale:

- Étudiants de 3^{ème} cycle en Médecine,
- Étudiants diplômés en Master 1 en Sciences Humaines et Sociales uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale,
- Étudiants en cours d'études de Master 2 en Sciences Humaines et Sociales,
- Étudiants diplômés de l'ENAP.

En formation continue:

- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Psychologue titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Conseiller d'insertion et de probation pénitentiaire, Avocat, Magistrat titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Être titulaire du D.I.U Psychopathologie légale : fondements cliniques et juridiques ou diplôme équivalent (après validation par les Responsables Pédagogiques)

Nombre de place limité à 10

Objectifs pédagogiques :

Connaître et savoir utiliser les référentiels cliniques, réglementaires et juridiques de l'évaluation psychocriminologique, éventuellement appliquée à l'expertise judiciaire et des différentes modalités de soins pénalement ordonnés ou non.

Organisation - dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances - Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION DES ACQUIS du DIU*
Examen final oral
Mémoire de fin de DIU

^{*}Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1500 euros

Renseignements:

Mme C. HONORÉ: 05 61 14 90 10 – Mail: corinne.honore@ch-marchant.fr